



COMMISSION DE
L'OcéAN INDIEN

**Revue de presse
du 24 au 30 Mars 2018**

*Les articles contenus dans ce document
n'engagent que les auteurs et les sources
dont ils émanent. Ils ne reflètent en
aucun cas une position officielle de la COI*

Sommaire

I. COI et ses projets

1.1	Économie bleue	8
	○ [VIDEO] Économie bleue de La Réunion : Lancement du projet Ocean Metiss	
	○ VIDEOS - Lancement d'Océan Métiss pour le développement de l'économie bleue à La Réunion	
	○ Océan Métiss ou le projet de l'économie bleue	
1.2	Gestion des Zones Côtières	9
	○ Gestion intégrée des zones côtières à Mohéli (Comores)	
1.3	Météorologie	10
	○ Les professionnels de la météo de l'océan indien formés à la prévision saisonnière	
	○ Formation technique sur la prévision saisonnière	
	○ La Réunion - Les professionnels de la météo formés à la prévision saisonnière	
1.4	Pêche	15
	○ Pêche durable : « pas facile de trouver l'équilibre... », dit Zachary Foco	

II. Centres d'intérêts

1.1	Agriculture	17
	○ Des agriculteurs réunionnais à fond dans le bio	
1.2	Biodiversité Marine	20
	○ Mont-Choisy : les récifs artificiels bientôt implantés dans le lagon	
1.3	Coopération	22
	○ Les Seychelles et le Portugal devraient échanger sur leur économie bleue et leur expérience dans les énergies renouvelables, selon l'ambassadeur	
1.4	Environnement	24
	○ « Transporteurs Miray » - Ensemble pour une cause environnementale	
1.5	Tourisme	26
	○ Tourisme : Conférence internationale en mai	

COI et ses Projets

Économie bleue

29 Mars 2018

https://www.zinfos974.com/VIDEO-Economie-bleue-de-La-Reunion-Lancement-du-projet-Ocean-Metiss_a125980.html



[VIDEO] Économie bleue de La Réunion : Lancement du projet Ocean Metiss

Visant à définir une stratégie bleue pour La Réunion en association avec les pays membres de la **Commission de l'océan Indien (COI)**, le projet Ocean Metiss, coordonné avec la Préfecture de La Réunion et l'Université de La Réunion, a été lancé ce jeudi 29 mars au MOCA.

Bénéficiant du concours financier de l'Europe, de l'Etat et de la Région Réunion, Ocean Metiss mettra en oeuvre un processus de planification spatiale marine participative associant les parties prenantes.

Ocean Metiss a plusieurs objectifs : la mise en oeuvre d'une méthodologie innovante de planification spatiale marine, développer le partage d'expertise internationale sur le thème de l'économie bleue, mutualiser les ressources humaines scientifiques et techniques, développer les compétences et les formations aux métiers liés à la mer et enfin, assurer la durabilité des soutiens structurels à la croissance bleue.

Depuis La Réunion, ce projet adopte une approche multi-échelle depuis son littoral vers le large en prenant en compte des dynamiques sur l'ensemble du bassin indioocéanique. Les différentes parties prenantes au projet attendent du projet un état des lieux écosystémique, social et économique du littoral et de la mer mais aussi un plan maritime stratégique spatialisé et développé. Autres attentes d'Ocean Metiss :

La mise en place d'un nouvel outil de planification spatiale maritime afin d'orienter et coordonner les politiques publiques de gestion de la mer et du littoral, et une évaluation des potentiels d'une zone maritime étendue. Cette évaluation permettra de relancer le développement économique tout en préservant la biodiversité.

Ocean Metiss est structuré en six groupes de travail : Biodiversité/écosystème/énergie, développement durable des activités économiques, recherche et innovation, environnement légal et sociétal, risques/menaces et conflits d'usage et enfin, coopération et réseaux.

Ces work packages associent les autorités publiques, des acteurs socio-économiques et des scientifiques. Les enjeux et solutions identifiés dans ces groupes de travail seront ensuite transmis au comité de suivi qui donnera un avis technique. Le comité de pilotage émettra ensuite des préconisations

stratégiques. Plus de détails avec la 2nde vice-présidente du conseil régional, Yolaine Costes, et **S.E.M Hamada Madi, secrétaire général de la COI** :



VIDEOS - Lancement d'Océan Métiss pour le développement de l'économie bleue à La Réunion



Ce jeudi, a lieu au MOCA, le lancement d'Océan Métiss (Images : WFE)

Ce jeudi, a lieu au MOCA, le lancement d'Océan Métiss, une organisation pour le "développement de la planification spatiale maritime intégrée du Bassin Sud-Ouest de la Zone Océan Indien".

L'économie bleue constitue un axe de développement naturel pour une économie insulaire comme La Réunion. Au-delà des potentiels et des

spécificités propres au territoire, cette thématique s'intègre également dans les stratégies régionales européennes et françaises de croissance bleue, où la mer et le littoral deviennent des moteurs de l'économie, détaille la Région Réunion.

Océan Métiss, avec le concours financier de l'Union européenne, de la Région Réunion et de l'Etat Français, vise à définir une stratégie pour développer l'économie bleue à La Réunion en association avec le bassin de l'Océan indien occidental.

Le projet a plusieurs missions : la mise en œuvre d'une méthodologie de planification spatiale maritime, la partage d'expertise internationale, la mutualisation des ressources, le développement des compétences et des métiers liés à la mer.



Océan Métiss ou le projet de l'économie bleue



Deuxième et dernière journée pour les différents groupes de travaux. (Photo Ludovic Lai-Yu)

Séminaire. Afin de faire de la mer et du littoral de véritables moteurs de l'économie, la Région Réunion lance avec l'université et la préfecture, le projet Océan Métiss. Le premier comité de pilotage, portant sur six groupes de travaux, a été lancé hier et durera deux jours.

On en parle depuis des années. Le projet Océan Métiss, porté par la Région avec l'université et la préfecture, devrait enfin permettre le développement de l'économie bleue dans le bassin sud-ouest de la zone océan Indien, en particulier autour du littoral de La Réunion. De quoi s'agit-il ? De trouver de nouvelles perspectives pour les secteurs du tourisme, de la pêche ou encore des énergies renouvelables, avec un budget total de 1,2 million d'euros (dont 900 000 versés par l'Union Européenne). Après une réunion de travail à Bruxelles en février dernier, le premier comité de pilotage a été lancé, hier, au Domaine du Moca, en présence des différents partenaires du projet et de la **Commission de l'océan Indien**.

"Nous disposons de 5,5 millions de km² de zone économique exclusive, rappelle **Hamada Madi, le secrétaire général de la COI**. C'est une zone extrêmement riche en ressources naturelles, mais aussi vulnérables, avec des espèces endémiques trop souvent menacées, hélas, en raison d'un écosystème dégradé par l'homme et les conditions climatiques. La Commission mène depuis 30 ans des actions en faveur de l'économie bleue, dans les domaines de la pêche, de l'aquaculture ou des activités maritimes ! En tant que partenaire technique, nous allons continuer à soutenir le projet Océan Métiss".

Au cours de ces deux jours d'échanges, les différents participants mèneront des travaux autour de six grands axes. Le premier est consacré à "la

biodiversité, l'écosystème et l'énergie", le but étant de préserver la biodiversité côtière et marine. Dans le groupe dédié au "développement durable des activités économiques", on mise sur le développement de la pêche, du secteur aquacole, du tourisme et de la connectivité maritime (facilités portuaires, croisières). Du côté de "la recherche et de l'innovation", on tend à identifier les technologies innovantes et à développer des approches interdisciplinaires dans le domaine marin.

Quant au groupe travaillant sur "les risques, menaces et conflits d'usage", il est chargé d'anticiper les risques et les menaces sur la durabilité (interactions écosystèmes-sociétés) tout en pensant aux conflits potentiels entre activités. Tout un volet est également consacré à "l'environnement légal et sociétal" pour inventorier et analyser les accords de gouvernance et de partenariats internationaux, mais aussi pour analyser les impacts des différents événements (comme le Brexit) sur les économies, les sociétés et les écosystèmes locaux.

Enfin, un dernier groupe travaille sur "la coopération et les réseaux" pour aboutir notamment à d'éventuels partenariats à l'international, des échanges et l'émergence de nouveaux projets.

Nathalie Techer

COI et ses Projets

Gestion des Zones Côtières



28 Mars 2018

<https://www.mediaterre.org/actu,20180328080249,11.html>

Gestion intégrée des zones côtières à Mohéli (Comores)

Focus sur l'action de la **Commission de l'océan Indien (COI)** en faveur de la gestion intégrée des zones côtières à Mohéli, plus petite île de l'archipel des Comores. L'objectif : adopter une approche globale du développement durable à l'échelle de toute l'île en réconciliant préservation de l'environnement et ambitions économiques.

Ces activités, en soutien et en partenariat avec les acteurs locaux, ont été réalisées à travers le projet de Gestion durable des zones côtières de **la COI** sur financement du Fonds français pour l'environnement mondial.

**Par Commission Ocean Indien
Modéré par Florent Breuil**

Les professionnels de la météo de l'océan indien formés à la prévision saisonnière

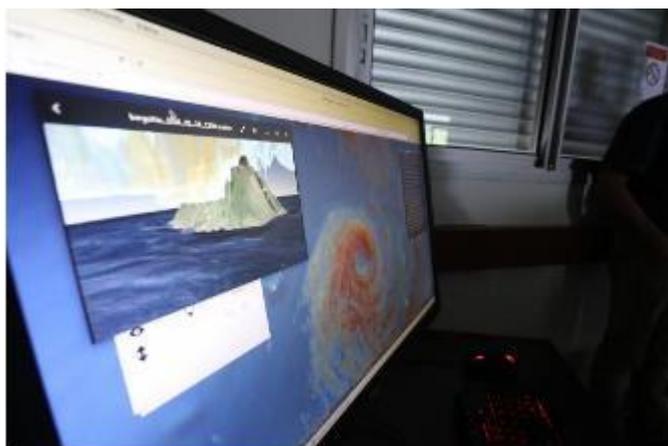


Photo d'illustration L.YE.

Saint-Denis.

Du 5 au 16 mars derniers, la Direction régionale de Météo France pour l'Océan indien (DIROI), la Commission de l'Océan indien (COI), et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) ont organisé deux semaines de formation technique sur la prévision saisonnière, en particulier les pluies, mais aussi de l'activité cyclonique opérationnelle, à

Une formation régionale financée par Environment and Climate Change Canada, pendant laquelle les professionnels de la météo de Maurice, Madagascar, des Comores, des Seychelles et de La Réunion ont pu échanger sur les bases scientifiques de la prévention saisonnière, sur les outils informatiques utilisés, ou encore les données météorologiques disponibles. De ces échanges émergera un guide de prévision saisonnière opérationnelle pour la région sud-ouest Océan indien, et la mise en ligne de données sur un portail internet régional. L'objectif ? Harmoniser et améliorer les prévisions.

Cette rencontre s'est tenue dans le cadre du Forum régional sur les prévisions saisonnières climatiques du Sud-Ouest de l'océan Indien (SWIOCOF), organisés dans plusieurs régions du monde. Lors des précédentes éditions de ce forum, les acteurs de la météo ont pu constater que les connaissances scientifiques, les outils, et les données, étaient hétérogènes dans la région, d'où une coopération parfois limitée. Ainsi, ces rencontres entre professionnels des services météorologiques nationaux permettront de contribuer à la résolution de ces problèmes.

Le SWIOCOF a été créé en septembre 2012 à Saint-Denis de La Réunion dans les locaux de Météo-France. Depuis lors, la COI et l'OMM soutiennent le développement du SWIOCOF spécifiquement dédié aux États insulaires du Sud-Ouest de l'océan Indien. Le premier objectif de ce forum est de partager les connaissances, la compréhension de la variabilité climatique locale et

régionale, y compris les liens avec la variabilité à grande échelle (notamment les anomalies dans le Pacifique), la dynamique des cyclones tropicaux dans la région, l'évaluation de la prévisibilité dans la région, le développement de méthodes et d'outils de prévision saisonnière des phénomènes pertinents. Concrètement, cette mise en réseau des institutions météorologiques participe à l'amélioration de la gestion des risques tant au niveau national que régional par la production et la diffusion de prévisions saisonnières opérationnelles sur une base régulière.

Johanne Chung

Formation technique sur la prévision saisonnière



La COI réunit les îles de l'Océan Indien

MAURICE INFO

Commission de l'Océan Indien

La Direction régionale de Météo-France pour l'Océan Indien (DIROI), la Commission de l'Océan Indien (COI) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) ont organisé du 5 au 16 mars 2018 derniers une formation technique

sur la prévision saisonnière, en particulier de pluie, mais aussi d'activité cyclonique opérationnelle.

Cette formation régionale, qui s'est tenue à Saint-Denis de La Réunion, a été financée par Environment and Climate Change Canada et facilitée par la DIROI et la COI. Durant ces deux semaines de formation, des professionnels de Maurice, de Madagascar, des Comores, des Seychelles et de La Réunion ont discuté des bases scientifiques de la prévision saisonnière, des outils informatiques utilisés dans chacun des pays et des données météorologiques disponibles. Ces échanges permettront l'édition d'un guide de prévision saisonnière opérationnelle pour la région du Sud-Ouest de l'Océan Indien et la mise en ligne des données sur un portail internet régional. La formation vient ainsi consolider davantage encore la communauté régionale des institutions de météorologie dans le but d'harmoniser et améliorer les prévisions.

Cette rencontre s'est tenue dans le cadre du Forum régional sur les prévisions saisonnières climatiques du Sud-Ouest de l'Océan Indien (SWIOCOF). Organisés dans plusieurs régions du monde, ces forums permettent de développer et de fournir des perspectives climatiques consensuelles et des informations sur les impacts, la préparation et la réponse à l'échelle régionale. Ces activités appuient la prise de décisions pour gérer les risques liés au climat et soutenir le développement durable. Le SWIOCOF est particulier en ce sens qu'il est spécifiquement destiné à des pays insulaires et traite donc des sujets et des conditions spécifiques aux États du Sud-Ouest de l'Océan Indien.

L'expérience acquise lors des SWIOCOF précédents montre qu'il existe une grande hétérogénéité dans la région en termes de connaissances scientifiques, d'outils ou de données météorologiques. Il en résulte que la synergie et la coopération régionale attendues sur ce type de sujet important pour la région sont limitées. Ainsi, ces rencontres entre professionnels des services météorologiques nationaux permettront de contribuer à la résolution de ces problèmes.

Le SWIOCOF a été créé en septembre 2012 à Saint-Denis de La Réunion dans les locaux de Météo-France. Depuis lors, la COI et l'OMM soutiennent le développement du SWIOCOF spécifiquement dédié aux États insulaires du Sud-Ouest de l'océan Indien. Le premier objectif de ce forum est de partager les connaissances, la compréhension de la variabilité climatique locale et régionale, y compris les liens avec la variabilité à grande échelle (notamment les anomalies dans le Pacifique), la dynamique des cyclones tropicaux dans la région, l'évaluation de la prévisibilité dans la région, le développement de méthodes et d'outils de prévision saisonnière des phénomènes pertinents. Concrètement, cette mise en réseau des institutions météorologiques participe à l'amélioration de la gestion des risques tant au niveau national que régional par la production et la diffusion de prévisions saisonnières opérationnelles sur une base régulière.

Jean Claude Le Roy

COI et ses Projets

Météorologie

27 Mars 2018

<https://www.lexpressmada.com/27/03/2018/la-reunion-les-professionnels-de-la-meteo-formes-a-la-prevision-saisonniere/>

L'Express
DE MADAGASCAR

La Réunion - Les professionnels de la météo formés à la prévision saisonnière

Du 5 au 16 mars derniers, la Direction régionale de Météo France pour l'océan Indien (DIROI), la Commission de l'océan Indien (COI), et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) ont organisé deux semaines de formation technique sur la prévision saisonnière, en particulier les pluies, mais aussi de l'activité cyclonique opérationnelle, à Saint-Denis.

Une formation régionale financée par Environment and Climate Change Canada, pendant laquelle les professionnels de la météo de Maurice, Madagascar, des Comores, des Seychelles et de La Réunion ont pu échanger sur les bases scientifiques de la prévention saisonnière, sur les outils informatiques utilisés, ou encore les données météorologiques disponibles. De ces échanges émergera un guide de prévision saisonnière opérationnelle pour la région Sud-Ouest océan Indien, et la mise en ligne de données sur un portail internet régional. L'objectif ? Harmoniser et améliorer les prévisions.

Cette rencontre s'est tenue dans le cadre du Forum régional sur les prévisions saisonnières climatiques du Sud-Ouest de l'océan Indien (SWIOCOF), organisés dans plusieurs régions du monde. Lors des précédentes éditions de ce forum, les acteurs de la météo ont pu constater que les connaissances scientifiques, les outils, et les données, étaient hétérogènes dans la région, d'où une coopération parfois limitée. Ainsi, ces rencontres entre professionnels des services météorologiques nationaux permettront de résoudre ces problèmes.

Le SWIOCOF a été créé en septembre 2012 à Saint-Denis dans les locaux de Météo-France. Depuis lors, la COI et l'OMM soutiennent son développement dédié aux États insulaires du Sud-Ouest de l'océan Indien.

© JIR

 niooz.fr

<http://madagascar.niooz.fr/la-reunion-les-professionnels-de-la-meteo-formes-a-la-prevision-saisonniere-24341823.shtml>

Pêche durable : « pas facile de trouver l'équilibre... », dit Zachary Foco



Zachary Foco, consultant en croissance bleue pour la Food and Agriculture Organisation.

Zachary Foco était à Maurice, à l'invitation de la Commission de l'océan Indien, dans le cadre du Smartfish Trade and Development Forum 4, dont le thème était le business à travers la pêche durable. Le programme régional Smartfish, qui vise une pêche durable et une meilleure gestion marine dans l'océan

Indien, est financé par l'Union européenne (UE).

Vous faites part de deux termes différents : croissance bleue et économie bleue. N'est-ce pas là des termes interchangeables ?

Il y a des interprétations et des stratégies différentes. La Food and Agriculture Organisation (FAO) ne voit pas la croissance et l'économie bleue comme étant interchangeables. L'UE a sa propre stratégie pour la croissance bleue. Quand nous parlons de l'économie bleue, nous évoquons toutes les activités liées à l'océan, leurs ressources et les côtes. La croissance bleue est l'approche stratégique, qu'elle soit régionale ou internationale, pour le développement de la pêche et de l'aquaculture. Comme le concept de l'économie bleue est vaste, les activités économiques vont toujours croiser celles de la croissance bleue.

La cohabitation de différents secteurs est souvent un point de contention. Entre le tourisme, la pêche artisanale, la protection des plages et l'aquaculture, où est l'équilibre ?

Ce n'est pas facile de trouver l'équilibre, loin de là. Il faut que, dès le départ, le travail soit fait avec les différents secteurs en même temps. Ce que nous faisons avec la FAO et les pays avec lesquels nous travaillons, c'est d'organiser des ateliers pour mettre tout le monde à la même table. Notamment les ministères de la Pêche, du Tourisme, de l'Environnement, des Finances, ainsi que différents représentants, surtout ceux qui sont marginalisés.

À Maurice, un projet d'aquaculture dans l'Ouest est vivement contesté. Par votre expérience personnelle, est-ce que la cohabitation existe entre l'aquaculture, la croissance bleue et les autres secteurs qui utilisent des ressources maritimes ?

Il existe un manque de confiance dans l'aquaculture. À mon avis, c'est dû à la façon dont cela a été mis en place. Elle est vue comme une activité où tout est centré sur un seul endroit. Et sans prendre en considération les autres utilisations de la mer. La FAO a des experts qui travaillent sur la planification marine. Leur travail fait l'objet de discussions lorsque la FAO vient à Maurice et lors des réunions multisectorielles, afin d'éviter les conflits dans une certaine mesure et de trouver un équilibre.

D'autres projets, comme celui du Petroleum Hub, sont très controversés. D'aucuns disent qu'il mettra à mal les autres exploitations de la mer. Quel est l'avis de la FAO sur ce genre de projets ?

Nous ne travaillons pas directement avec des projets pétroliers. Dans le contexte de l'économie bleue, cela correspond à une ressource exploitable. Il est important que le gouvernement prenne tout cela en considération. Il ne faut pas simplement dire que nous allons faire avancer un secteur au détriment d'un autre. Par exemple, des activités autour du pétrole pourraient avoir un impact négatif sur le tourisme et l'environnement. Ce sont des pièces dynamiques d'un même puzzle.

Xavier Maugueret

Certains fruits et légumes contaminés par les pesticides- Des agriculteurs réunionnais à fond dans le bio



de production (Photo d'illustration)

Un rapport de l'ONG Génération futures souligne la présence de pesticides dans trois quarts des fruits et 41 % des légumes non-biologiques. À La Réunion, 250 agriculteurs bios assurent ne pas utiliser ce type de substances chimiques et rassurent sur leur méthode

Le point sur cette filière avec David Morel, conseiller spécialisé sur cette question à la Chambre d'agriculture. L'île compte plus de 7.000 agriculteurs dont 252 en bio. "De plus en plus d'opérateurs se tournent vers le bio. La filière a une croissance à deux chiffres. De 15 à 25 % par an. On croyait à un effet de mode mais c'est une lame de fond. Les agriculteurs sont de toute façon obligés de prendre la direction de l'agro-écologie", indique-t-il, joint par téléphone.

900 hectares sont cultivés en bio dont 300 en cours de conversion avec un tiers de maraîchage, un tiers d'arboriculture et un tiers de plantes à parfums, aromatiques et médicinales. La vanille notamment. Ces cultures se trouvent-elles vraiment à l'abri de toute présence de pesticides ? Le risque existe pourtant quand des agriculteurs aux méthodes "conventionnelles" continuent d'utiliser ces substances à proximité d'autres parcelles.

"C'est utopique de dire que les pesticides n'arriveraient pas sur les parcelles bios. Un peu comme le nuage de Tchernobyl qui n'a pas touché la France. Mais les agriculteurs bios doivent mettre en place des barrières physiques - des haies ou des herbes- entre eux et leurs voisins pour éviter cela. Ou canaliser les eaux du voisinage chargées en pesticide. On est jamais à l'abri mais on a la certitude que les agriculteurs bios n'utilisent pas des traitements conventionnels. Ils sont très suivis et contrôlés par les organismes certificateurs", justifie David Morel.

Ces professionnels bios utilisent malgré tout du cuivre et du soufre. Ces produits phytosanitaires ne constituent pas des substances de synthèse

selon lui. "Si on en met beaucoup, cela peut être dangereux pour le sol mais pas pour le consommateur", assure-t-il. Ingénieur agronome et animateur régional du plan écophytosanitaire à la Chambre d'agriculture, Didier Vincenot apporte son éclairage.

"Les agriculteurs bios doivent mettre des haies autour de leurs parcelles afin de couper le vent et empêcher les particules de pesticides de les atteindre. Ils plantent de l'herbe autour afin d'absorber les eaux potentiellement chargées en pesticide. Une protection naturelle. Sans compter les contrôles des organismes certificateurs tous les ans. Il y a des amendes. L'agriculteur n'a pas intérêt à faire n'importe quoi quand il est certifié Agriculture biologique (AB)", décrit-il.

Son rôle consiste à communiquer auprès du monde agricole pour réduire la part des pesticides et encourager des méthodes alternatives. Depuis octobre 2017, Patrick Maillot préside le Groupement d'agriculteurs biologiques (GAB), composé d'une centaine d'adhérents. Installé à Saint-Joseph, il produit des bananes, des letchis et des ananas. Le GAB accompagne les professionnels vers la certification AB. Il se lance sur ce créneau en 2011.

"Je me suis tourné vers le bio car des membres de ma famille sont morts à cause de l'utilisation de pesticides. Les pesticides ? Cela m'inspire un danger pour tout le monde. Le producteur, la population ou le consommateur. Cela fait longtemps que ce problème existe mais les autorités n'ont rien fait", commente-t-il, assurant ne plus en utiliser. Il détaille le cahier des charges à respecter par chaque agriculteur.

"Nos fruits et légumes sont très contrôlés tout comme notre sol qui est surveillé. Nous subissons au moins deux contrôles par an. Deux organismes certificateurs nous surveillent et viennent nous voir quand ils le veulent", affirme-t-il. "Ma parcelle ne peut pas être contaminée car mon terrain est assez isolé. Je suis dans les hauts au-dessus de Trou noir à Langevin", précise-t-il.

Les petits producteurs vendent sur les marchés forains ou encore via les associations pour le maintien de l'agriculture paysanne. La Ruche qui dit oui par exemple. Une dizaine de magasins spécialisés et quelques grandes surfaces s'approvisionnent aussi avec eux. Bananes, patates, manioc, igname, carottes ou miel bio... Patrick Maillot, président du GAB, vend, lui, sa production à trois à quatre communes pour la restauration scolaire. Du côté technique, plusieurs techniques alternatives aux pesticides existent. Les plantes de services par exemple employées dans les cultures maraîchères.

"Ces plantes poussent au milieu de la culture et permettent de limiter l'utilisation de l'herbicide avec le maximum de végétation autour du champ afin de réduire l'érosion. Elles aident à la protection phytosanitaire de la culture. Par exemple en mettant du maïs autour des courgettes. Les

mouches iront sur le maïs. Ce sont des plantes pièges", souligne Didier Vincenot, l'ingénieur de la Chambre verte.

La pratique de l'épillage fonctionne également. Effectuée par les "anciens", elle consiste à débarrasser la canne de ses feuilles intérieures pour les épendre autour des petites cannes. Cela empêche les herbes de repousser. Et permet de diminuer de plus de 50 % l'emploi des herbicides. Les pesticides détruisent le sol. Il devient en effet moins résistant aux effets de la pluie et des rayons du soleil.

Sans oublier une perte de fertilité et la dégradation de l'humus avec la disparition des insectes ou des vers. 2.000 agriculteurs sur 7.000 ont déjà été sensibilisés à ces techniques bio. 1.000 d'entre eux continuent de les adopter. Et depuis 2011, la consommation de produits phytosanitaires a baissé de 10% dans l'île.

Pour rappel, l'ONG Générations futures a publié un rapport ce mardi. L'association milite contre les pesticides et se base sur les données de la direction générale de la répression des fraudes (DGCCRF) sur la période 2012-2016. 19 fruits et 33 légumes pour lesquels les échantillons étaient représentatifs ont été retenus.

La présence de pesticides a été retrouvée dans 72,6 % des fruits analysés. Dans 2,7% des cas, ces résidus étaient supérieurs aux limites autorisées. Pour les légumes, 41,1% d'entre eux avaient des traces de pesticides. 3,5% des échantillons ont montré des résidus supérieurs aux limites maximales.

Mont-Choisy : les récifs artificiels bientôt implantés dans le lagon



Les structures seront disposées à 230 mètres de la côte.

Recréer un écosystème qui permettra aux coraux de se développer loin des activités nautiques et, ce, le plus vite possible.

Tel est l'objectif du ministère de l'Environnement qui vient de lancer un appel d'offres pour les travaux

et l'installation de blocs de fibres de verre à Mont-Choisy, huit mois après avoir enclenché les procédures pour y installer des récifs artificiels.

Les soumissionnaires ont jusqu'au 9 mai pour se manifester. Le dossier était à l'étude pour son permis d'Environmental Impact Assessment pendant ce temps. Les barrières de corail disparaissent avec le changement climatique, et les activités nautiques n'arrangent pas la situation. Pour pallier ce problème, des récifs artificiels sont utilisés à travers le monde pour repeupler les zones affectées. Un récif artificiel est composé de sphères récifales (reefballs) ou/et de blocs de béton, qui mesurent 1 m 50 et qui peuvent peser 1 à 2 tonnes.

Dans le cas de Mont-Choisy, la barrière sera placée des deux côtés du lagon sur une longueur de 100 mètres et de 10 à 20 mètres de largeur. Cent unités seront déployées dans le lagon, à proximité de la jetée donnant sur la haute mer. Ces structures seront disposées à 230 mètres de la côte. La matière utilisée va ainsi permettre aux polypes, aux poissons et à la flore marine de reprendre des couleurs.

En parallèle, la jetée sera l'unique point où les bateaux pourront opérer. Car après la jetée, la zone est décrétée *No Boat Zone*, avec un coin baignade dans le lagon. Par ailleurs, le ministre de l'Environnement souhaite offrir un *lifting* à la plage. Des revêtements faits de roches seront installés sur une distance de 500 mètres pour empêcher l'érosion. Des dunes de sable devront être créées par l'entrepreneur choisi. De plus, des cocotiers et des

plants de mangroves seront mis en terre le long de la côte de Mont-Choisy sur 50 mètres carrés. Paradoxalement, d'autres arbres pourraient être abattus lors des travaux initiaux. Un espace de récréation pour le public devrait aussi voir le jour.

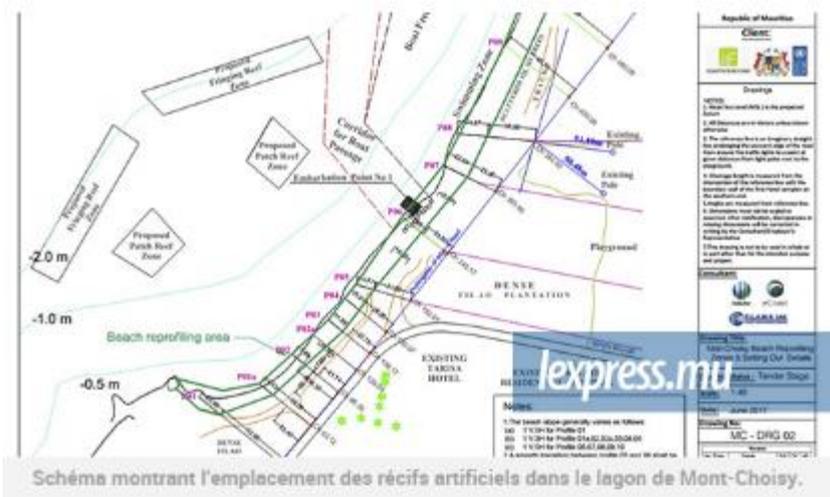


Schéma montrant l'emplacement des récifs artificiels dans le lagon de Mont-Choisy.

Les Seychelles et le Portugal devraient échanger sur leur économie bleue et leur expérience dans les énergies renouvelables, selon l'ambassadeur



Maria Amélia Paiva a été accréditée mardi à State House, Victoria. (Louis Toussaint)

Photo license

Les Seychelles et le Portugal devraient échanger davantage sur leurs expériences respectives dans les domaines de l'économie bleue et des énergies renouvelables, a déclaré l'ambassadeur portugaise nouvellement accréditée auprès de la nation insulaire.

L'ambassadeur du Portugal, Maria Amélia Paiva, a présenté ses lettres de créance au président Danny Faure à State House à Victoria mardi.

"J'ai reçu le mandat d'inviter des fonctionnaires des départements des Seychelles à se rendre au Portugal afin de continuer à renforcer et à améliorer nos relations", a ensuite déclaré Mme. Paiva aux journalistes.

Les deux diplomates ont abordé l'économie verte et bleue, domaines que Mme. Paiva a déclaré vouloir promouvoir à un meilleur niveau de coopération en tant qu'ambassadrice. Sa discussion avec le président a inclus comment les deux pays pourraient travailler ensemble afin de combattre les problèmes liés à la drogue.



L'ambassadeur portugais et le président Faure ont abordé plusieurs sujets. (Louis Toussaint) Photo License: CC-BY

Un autre domaine où les Seychelles pourraient bénéficier du Portugal décrit par Mme. Paiva, est dans le domaine culturel et historique.

"J'ai mentionné la coopération dans le domaine des musées où nous pouvons également partager beaucoup, car nous avons une grande tradition dans les domaines du musée maritime et je crois que le gouvernement seychellois a aussi la volonté de construire un nouveau musée dans ce domaine particulier", a déclaré Mme. Paiva. Elle a affirmé que son gouvernement travaillera en étroite collaboration avec celui de l'archipel de 115 îles pour atteindre ces objectifs. Dans l'ensemble, l'ambassadrice nouvellement accréditée a qualifié les discussions avec le président de « très positives et constructives ».

L'ambassadeur Paiva sera basé à Maputo, au Mozambique.

« Transporteurs Miray » - Ensemble pour une cause environnementale



Le changement climatique et la destruction de l'environnement demeurent des phénomènes incontournables dans tous les pays du monde. Pour Madagascar, la lutte contre ces fléaux figure parmi les préoccupations quotidiennes. La pollution de l'air affecte de jour en jour les Malagasy qu'il a fallu réagir. C'est pour

l'atténuer que toutes les associations des transporteurs opérant à Madagascar se sont ralliées pour une cause environnementale.

Samedi dernier, des acteurs du transport au nombre de 2 000 personnes ont procédé à un reboisement à Ambatonapoaka, Arivonimamo. « Les transporteurs se sont montrés solidaires pour préserver l'environnement. Ce n'est que le début d'une collaboration pour les acteurs de ce secteur » indique Andriamampianina Hambinintsoa, président de l'Association professionnelle des transporteurs routiers (Aptr).

À cette occasion, 2000 jeunes plants d'olive et d'acacia ont été mis en terre. Cette action environnementale a mobilisé toutes les associations des transporteurs dans la Grande île. Ce sont l'Association professionnelle des transporteurs routiers (Aptr) et des transporteurs d'hydrocarbures (Apth), celle des transporteurs d'Alaotra Mangoro et la partie Est de Madagascar (FM2A) ainsi que le Collectif des présidents des coopératives de transport routier de voyageur (Cpctrv) et l'Union des coopératives de transport dans la région Vakinankaratra (Uctrv).

À cela s'ajoutent les coopératives qui assurent le transport à Andramasina (Fikoma), les transporteurs opérant à Vasakaosy (Fmmv), l'Union des coopératives de transport suburbain Fanavotana (Ucts-FA), l'Union des coopératives de transport national (Uctn), l'Association des opérateurs du transport et voyageurs (Aotrav) sans oublier l'association des taximen de la Capitale (Ftar). Cette solidarité a vu également la participation des jeunes

transporteurs de Madagascar réunis au sein de l'Ajtm, les transporteurs des marchandises à Isotry (Fmei) et le Fma ou Fitaterana mendrika an'Antananarivo. Les associations des coopératives du centre-ouest (Fikofiaf), le syndicat qui réunit les acteurs du transport à Madagascar (Seimanpafi) et les transporteurs professionnels de la zone nationale (Fmmza). Des groupements des transporteurs en milieu urbain (Fimar), des comités de direction au Fasan'ny karana et Ambodivona (Kmmsf, Kma) et l'Ucobm.

K.R.

Tourisme : Conférence internationale en mai



Photo Illustration

Maurice accueillera les 23 et 24 mai une conférence internationale sur le tourisme qu'organiseront IC Publications UK et Daichi Mauritius sous le patronage de la Mauritius Tourism Promotion Authority.

La tenue de cette conférence annoncée dans la presse spécialisée sera, selon les organisateurs, le premier grand événement international réunissant des leaders de l'industrie touristique mondiale. L'accent sera mis sur le développement du tourisme dans la région du sud-ouest de l'océan Indien et en Afrique. La conférence permettra également aux participants de discuter de divers enjeux globaux et d'avoir une idée de l'évolution des situations internationale, régionale et locale en matière de tourisme.

Les organisateurs soutiennent qu'au cours des dernières décennies, l'industrie touristique mondiale a enregistré une croissance soutenue en dépit de certaines turbulences sur le marché. Les investissements, les revenus touristiques et les créations d'emploi se sont améliorés.

Il est estimé qu'en 2016, les revenus provenant de l'industrie touristique se sont élevés à USD 2 300 milliards et que le secteur employait environ 109 millions de personnes. En tenant en compte son impact indirect, on estime que la contribution de l'industrie touristique à l'économie globale a été de l'ordre de USD 7 600 milliards et que le nombre d'emplois s'élevait à 292 millions.